

APPEL à COTISATION 2021

RENOUVELLEMENT ADHESION ANNUELLE

Nom (entreprise/organisme) :

Collège :

(Institutions de droit public, fédérations sportives et associations, personnes qualifiées, entreprises privées, prestataires services privés)

Nom du dirigeant :

Adresse :

.....

Code postal :Ville :

Fixe : Fax :

Mail :@.....

Site Web :

Contact référent au sein de l'organisme

Nom :Prénom :

Fonction :

Adresse (si différente siège social)

.....

Fixe : Portable :

Mail :@.....

Mention obligatoire pour les Collèges entreprises privées et prestataires de services privés

Je soussigné déclare les chiffres ci-dessous de mon entreprise :

	Activité Sport	Total Entreprise
Chiffre d'affaires		
Nombre de salariés		

Ci-joint, en règlement de mon adhésion 2021 :

Chèque n° :sur.....d'un montant de€

Ou virement à l'ordre de : FEDAIRSPORT - BTP BANQUE PARIS ETOILE
N° compte : 30258 00000 80001029418 69
IBAN : FR76 3025 8000 0080 0010 2941 869
CODE BIC : BATIFRP1XXX

Date & signature

PREVISIONNEL* : BAREME DES COTISATIONS 2021

	Tarif €
Collège institutions de droit public	
Administrations, universités, établissements publics	250
Villes ou agglos de - de 10 000 hab.	250
Villes ou agglo de 10 000 à 40 000 hab.	350
Villes ou agglo de 40 000 à 100 000 hab.	450
Villes et agglos de + 100 000 hab.	500
Départements et régions	750
Collège fédérations sportives et associations	
Fédérations sportives	
De 1 à 50 000 licenciés	200
De 50 001 à 200 000 licenciés	500
De 200 001 à 800 000 licenciés	1000
A partir de 800 001 licenciés	1600
Ligues professionnelles	1500
Associations	250
Organismes qualificateurs et certificateurs	1300
Syndicats professionnels, fédérations professionnelles	1500
Collège Personnes qualifiées	
Adhésion individuelle	150
Collège Entreprises privées** (Entreprises et SEM) (1)	
Collège Prestataires services privés* (1) Professions libérales, SCP (architectes, ingénieurs, avocats), Cabinets ingénierie, Programmiste, AMO	
60% du barème Entreprises privées	
CA de	
0 € à 100 000 €	970
100 001 € à 300 000 €	1180
300 001 € à 700 000 €	1750
700 001 € à 1 000 000 €	1850
1 000 001 € à 1 500 000 €	2150
1 500 001 € à 2 000 000 €	2360
2 000 001 € à 3 500 000 €	3000
3 500 001 € à 5 000 000 €	3750
5 000 001 € à 10 000 000 €	3960
10 000 001 € à 15 000 000 €	4100
15 000 001 € à 20 000 000 €	4350
A partir de	
20 000 000 €	0,030 % CA
Cotisation maximale plafonnée à 10 000 €	
* Selon les dispositions prises lors de l'assemblée générale de 2021	
** Selon chiffre d'affaires « sport » réalisé hors taxes	
(1) Les CA « sport » des entreprises liées à la maison mère doivent être déclarés	